

Déclaration de Stéphane PEU

Le 2 septembre 2015

Crise du logement : L'Etat ne peut pas se désengager

Le candidat Hollande avait promis de doubler les « aides à la pierre », le gouvernement propose dans la Loi de Finances pour 2016 de les supprimer.

Ces aides en faveur de la construction, modiques dans le budget de l'Etat, sont essentielles pour les organismes HLM qui peuvent ainsi produire en nombre des logements à loyers modérés. Déjà largement rabotées ces dernières années, les « aides à la pierre » ont subi en catimini durant l'été un énième reniement gouvernemental : de 400 millions d'euros en 2015 elles seront supprimées l'année prochaine.

En agissant ainsi, le gouvernement est sur la voie de l'abandon d'un autre engagement présidentiel celui de construire 500 000 logements – dont 150 000 HLM – par an durant le quinquennat. Nous sommes en effet loin de cet objectif, qui devait pourtant permettre d'apporter une réponse concrète et efficace à la pénurie de logements qui frappe durement notre pays, puisque nous atteignons difficilement cette année la barre des 300 000 logements construits soit moins que les années précédentes.

Ce ralentissement des constructions a des conséquences à la fois sociales pour les ménages touchés par la crise du logement (10 millions de personnes selon la Fondation Abbé Pierre) et économiques pour le secteur du bâtiment et donc pour le pays. A en croire les dernières déclarations du Président de la Fédération du Bâtiment, Jacques Chanut, le secteur devrait même enregistrer une perte de 45 000 emplois cette année.

Cette suppression des « aides à la pierre » est donc incompréhensible car elle est socialement injuste et économiquement contreproductive pour la croissance et l'emploi.

Il y a un an, Manuel Valls était venu en clôture du 75^{ème} congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat signer en personne l'Agenda 2015-2018 scellant ainsi un pacte d'engagements réciproques entre l'Etat et les organismes HLM.

Force est de constater qu'un an plus tard le mouvement HLM a tenu ses engagements (mutualisation financière par exemple) quand dans le même temps le gouvernement les renie en supprimant une promesse phare : celle du maintien des aides à la pierre.

Que vaut donc la parole publique quand le Président fait le contraire de ses engagements pris devant les électeurs et que le Premier Ministre renie sa signature ?

Un budget logement qui propose de supprimer les aides à la pierre, de baisser les APL et de maintenir les produits de défiscalisation est un budget d'inspiration purement libérale qui a déjà fait la preuve par le passé de son inefficacité en engendrant que davantage de spéculation. Favoriser la rente immobilière et la multipropriété au détriment de l'accès au logement du plus grand nombre est une aberration.

À quelques jours du congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat à Montpellier, nous demandons au gouvernement de revenir sur ses propositions.

Stéphane PEU